

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

15	11	23
----	----	----

L'an 2023, le 22 novembre à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents : M. SEGUIN Sébastien (maire), M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, , M. HANCHART Gilles, Mme OUCI Mokhtaria Christine, , Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy

Représentés par procuration : M. CASTEL Christian (par M. Sébastien SEGUIN), Mme COLNOT (par M. Bruno VION), M. FORGEZ Pascal (par Mme DUCARNE), Mme CATTELOT Anne-Laure (par M. Benoit BOUDJEMA), M. LEMMEN Felix (par Mme Christiane LEMIARE), M. LESCUT Franck (par M. Jacky ROUSSELLE), M. LEFUR Philippe (par Mme MENET)

Absents excusés : M. BLARET Jean, M. BOURGE Jimmy M. PEROT Loïc, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard,

OBJET : CONVENTION DE PARTAGE DE FRAIS D'ELECTRICITE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU COMPTEUR DENOMME « OBSERVATEUR » ENTRE LA COMMUNE D'AVESNES ET D'AVESNELLES

La commune d'Avesnelles propose à la signature de M. le Maire d'Avesnes une convention de partage de frais d'électricité de l'éclairage public du compteur dénommé « Observateur » qui alimente uniquement l'éclairage public de l'avenue de Verdun et de la Rotonde de la ville d'Avesnes-sur-Helpe permettant le règlement de la somme de 16 298.79€ qui correspond

- 15 875.81€ (facturation des périodes de juin 2019 à juin 2023)
- 145.41€ (facture juillet 2023)
- 149.50 (facture août 2023)
- 128.07€ (facture septembre 2023)

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la signature de cette convention

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal désapprouve la signature de cette convention

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Le Maire

Publiée sur le site le 27/11/2023